



# Proximité : La parole aux salarié.es !

A la CGT, rien ne se construit, rien ne se décide sans écouter les salarié.es. Un syndicat doit agir en accord avec les salariés pour améliorer leurs conditions de travail. Il ne doit pas parler à leur place. C'est pourtant ce qui s'est passé à la Proximité. La direction en collaboration avec la CFDT a construit et imposé un projet expérimental sans aucune concertation avec les salarié.es concerné.es.

Au CSE Central du 14 octobre, la directrice des assistances a présenté ce projet d'expérimentation basé sur 2 objectifs : Visibilité sur les week-ends travaillés et ouverture de la pose de congés en soirée.

## Quel est l'avis de la CGT ?

Ces deux objectifs correspondent bien à des préoccupations exprimées par les salariés  
**MAIS les réponses de la direction apportent plus de contraintes que d'améliorations :**

- Augmentation du nombre d'horaires du soir.
- Baisse du prévisionnel les mercredis, jeudis et vendredis. Cela s'ajoute à la baisse récente du prévisionnel global.
- Toujours pas de possibilité de poser des congés en soirée les week-ends.
- Davantage de week-ends travaillés.
- Constitution de 18 groupes planifiés les week-ends.
- La règle actuelle de 3 jours off avant et 1 jour off après un week end travaillé n'est plus garantie (*Nous n'avons pas d'engagement à ce sujet, dit la directrice des assistance, CSE Central 14 octobre*)

### Pour un gain maigre et incertain :

- Seulement 2 places de congés sur les horaires de soirée par jour pour l'ensemble des sites.
- Aucune règle de répartition équitable annoncée pour la pose des CP.
- Visibilité des week-ends travaillés sur la base d'une rotation sur 9 semaines. La direction se réserve le droit de modifier le planning selon l'activité à venir.
- Sondage trimestriel auprès des salariés mais sans garantie de réelle prise en compte.

### Au final, qui est le plus gagnant dans l'histoire ? Pas les salariés.

La direction se plaît à dire que ce projet satisfait les chargés ... Comment peut-elle affirmer cela quand il n'y a eu aucune concertation en amont avec les salarié.es concerné.es ?

Nous pensons que d'autres solutions sont possibles pour améliorer les conditions de travail des chargés.  
**Pourquoi ne pas faire confiance au bon sens des salarié.es au lieu de prétendre vouloir faire leur bien malgré eux ?**

## ▶ ET VOUS QUE PENSEZ-VOUS DE CE TEST ?

Pour préserver la confidentialité, envoyez votre réponse sur la boîte « CGT FIDELIA » ou directement auprès de nos délégués syndicaux Wilhem Durand (Nantes), Armandine Santos (Tours), Isabelle GOITIA (Saint-Cloud).